



salarié victime de propos raciste au travail

Par **kolami**, le **07/03/2009** à **18:03**

mon collègue a été a plusieurs reprises l'objet de propos racistes tenus en son absence, mais attestés par deux témoignages de deux salariés différents qui rapportent des propos racistes à son égard en plus de diffamations. le directeur général de l'association a été interpellé mais ne réagit pas. quels sont ses obligations?
quel recours à la victime?
deux témoignages sont ils suffisants pour porter plainte?